

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 3

Artikel: L'amateur de pantalons
Autor: P.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR depuis quelques semaines, à l'essai, que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 30 janvier.

N'oubliez pas que vous pouvez payer votre abonnement en versant la somme de 6 francs au compte de chèques postaux II. 1160.



ON HOMMO QUE COUGNAI SA FENNA

A cougnessâi pâ trâo sa fenna, lo brâvo Baizottet. Savâi dza que po onna cou-senâira, pas fotu d'en trovâ onna meillâo. Adî lè repé à l'hâora, la soupa bin épaisse, bin mœlliâira, lo papet bin papet et la tsé justo couâite po que l'ausse oncora boun'oudeu. Avoué cein pas dispeinsiera po cein que ne faillâi pas, et fête po on teret (tiroir) mé que po onna trabâllia. Se fasâi li-mômo sè z'attifiau, hormi lè tsapî et lè biau gredon de la demeindze. Mâ, po tot lo resto : camisole, tsemise po la né, caleçon po lè tsambe, crûouï cossalet, tsausson, tot cein etâi fè pè la Baizotteta : manèyâi lè brotse, eñfatâ onna corteyâi de fi dein dâi patte, tot cein ne âi montâve pas mé qu'à Baizottet de menâ onna bérueutâira de fémé du l'êtrâbliu sù la courtena, âo on sat de truffie du la truffiâre âo tsau de la câva. Vo diò que la Baizotteta, po l'ortô et la cousena ein n'avâi pas duve dinse.

Adan, vo z'allâ mè dere que Baizottet dèvesâi t're benhirâo quemet lo râi David quand dansîve dèvant l'artse, et dzoïâo quemet on écouli quand lo régent l'è malâdo. Eh bin ! n'è pas veré, po cein que sa fenna l'avâi bin quaque crouïo défaut que l'empouësenâvant. Quemet dit lo revi :

*Ne lâi a fenna, tsevau ne vats
Que l'ausse quaque tats.*

Que voliâi-vo ? L'è dinse et pu l'è bon. La Baizotteta, sa dëtsse (défaut) l'etâi sa leinga. Onna leinga de vilhie serpa. Cougnessâi tote lè croûie raison, dâi z'hommo, dâi fenne, dâi cordagnâ, dâi bovâiron, dâi tsappoué et dâi tserreron, de ti l' metî, quie... Et pouâa lè z'alignâ ào picolon, sein sè zâi, sein quelchâ, tote, tote, quemet on mousse que re-cite *lo Corbé* et *lo Renâ*. L'etâi oquie de courieu de l'ouïre, credoublé et quand Baizottet l'avâi fê lo pâlie petit oquie, n'avâi qu'à plântâ sa tâta dein sè d'epaule po laissâ passâ l'ouïra. Ein pouâve débliottâ, cllia fenna, l'etâi épouâirâo !

On dzo, vaïcô que Baizottet l'a reçu onna lettra que lâi fasâi pas pliïzi. Onna recâlia-chom d'on vesin po dâi dzenelhie. Baizottet ne voliâve rein repondre po coumeincâ, mâ, ein aprâ, po galâ on bocon sa fenna que n'amâve pas clliaque à Trialet, lâi dit dinse, ein fâseint etat d'tre bin en colère.

— Cllia pouéson de Trialet ! m'écrire onna lettra dinse ! Eh bin, te vâo vère. Lâi ein vu einvouyâ iena assebin de lettra, à clli guieux de Trialet ! et que sarâi pas pequâie de caille de mortse ! Onna lettra d'insurte que lâi vu écrire ! Baille-mè la plâlonma, Mâry, et dâo papâi ! Ora ! tot tsaud que lâi vu écrire ! Et dâi z'insurte, on-cora !

Baizottet sè site, plâllante sa plâlonma tant qu'âo fond dâo potet à cintse (encrer), sè gratté on bocon la tâta, coûdhîi tsertsî dein sa cabosse et fâ à sa fenna :

— Oï, onna lettra d'insurte... Mâry, dicte mè vâi !

Marc à Louis.

LA COCARDE FRANÇAISE ET LES VIGNES DU SEIGNEUR

Et 24^{me} janvier 1798, les Vaudois arborraient la cocarde verte et plantaient des arbres de liberté (vert, couleur de l'espérance). C'était la couleur du 14 juillet 1789, jour de la prise de la Bastille. Le drapeau français devait devenir tricolore et dès la proclamation de la République helvétique, les Vaudois, comme tous les autres Suisses, portaient des cocardes helvétiques tricolores, vert, rouge et jaune, quelques-uns à leur corps défendant, comme le témoignent des rapports adressés aux sous-préfets.

Il m'a été rapporté par un homme de Préverenges que le nmmé D... maître d'école de Denges portait la cocarde française. Trois hommes de Préverenges (suivent les noms) l'ont vu avant-hier 11 avec la dite cocarde ; (ils) ont voulu la lui faire quitter ; même le sous-agent le menâa ; tout cela ne fit rien ; il dit qu'il la porterait malgré toutes les autorités, fit des imprécations contre la République helvétique et ajouta que c'était quelqu'un de Morges qui l'avait mise à son chapeau. Cet exemple est dangereux et doit être réprimé. Je crois, citoyen préfet, si vous l'aprouvez, que je dois faire venir le délinquant et les trois témoins, entendre les uns et les autres, en faire un verbal et vous l'envoyer, mais préliminairement, je lui déffendrai le port de toute cocarde autre que l'helvétique. Veuillez excuser le chiffon. Salut et respect.

« Mandrot, sous-préfet.

« Morges, le 13 juin 1800. »

Le 16 juin, D... comparait devant le sous-préfet :

— Demandé si meroredy passé 11 courant, il n'avait pas à son chapeau une cocarde française. Répondu qu'oui.

D. — Si les personnes qui l'accompagnaient ne l'exhortèrent pas à la quitter ?

R. — Oui.

D. — Si en effet il l'ôta.

R. — Qu'il ne l'ôta pas tant qu'il fut avec eux, qu'il l'ôta après.

D. — Si ces gens ne lui dirent pas qu'il se ferait de mauvaises affaires en portant cette cocarde et s'il ne leur répondit pas que personne ne pourrait l'en empêcher.

R. — Qu'il ne se souvient pas d'avoir fait cette réponse.

D. — S'il ne se servit pas d'expressions déplacées à cette occasion contre la République helvétique.

R. — Qu'il ne s'en souvient pas.

D. — S'il ne dit pas à ceux qui l'accompa-

gnaien que c'était quelqu'un de Morges qui luy avait mis cette cocarde à son chapeau ?

R. — Répondu qu'oui.

D. — Quelle est la personne de Morges qui la luy a mise à son chapeau ?

R. — Qu'il avait fait cette Réponce à ces gens-là pour se débarrasser de leur question, mais que personne ne la luy avoit donnée et qu'il l'avait trouvée sur le grand chemin.

Exhorté à dire la vérité sur ce fait, vu la contradiction qu'il y a entre ses deux réponses, il a persisté à affirmer que personne ne luy avait donné cette cocarde.

A ajouté qu'il est fâché de ce qu'il a fait, mais qu'il avait bu trop de vin et qu'il promet pour la suite d'être plus circonspect et de ne porter aucune autre cocarde que celle de la Suisse.

L'AMATEUR DE PANTALONS

Et voilà comment fut coffré ce damné cambrioleur ! conclut le très sympathique Petit Jean en éclatant de rire.

Bolomey suça avec éloquence le bord de son verre vide. Après s'être versé un bon verre de Lavaux, il se cala confortablement dans son club. Le maître chroniqueur continua :

— En voulez-vous une autre ? Tenez, je me rappelle celle-ci...

Il avala son verre d'un trait et se croisa les jambes. Visiblement, il jouissait de l'impatience dans laquelle nous nous trouvions. C'est qu'il les racontait à la perfection, ces histoires de voleurs auxquelles il avait été mêlé dans sa longue existence au pupitre de la presse judiciaire. Il ne nous fit pas languir.

— Ce que je vais vous raconter s'est passé il y a un peu plus de dix ans, dans cette ville ; je préfère cependant ne pas citer de noms. Donc, au No 15 de la rue, mettons la rue Machin, habita un boulanger-pâtissier. Cet honorable commerçant se trouvait dans son magasin ce matin-là vers 10 heures, quand il vit entrer un monsieur chic : pardessus de coupe impeccable, chapeau melon, gants beurre frais, perle à la cravate, enfin un monsieur « très bien », quoi. Ce monsieur prit la parole.

— Bonjour, Monsieur. Je désirerais cent cinquante brioches.

— Oh ! Monsieur, je regrette, je ne puis pas vous fournir cela tout de suite, il faudrait que j'en remette au four. Est-ce très pressé ?

— Assez, oui. Pouvez-vous me garantir cela pour quatre heures.

— L'autre réfléchit une seconde, puis :

— Soit, repassez à quatre heures précises, ce sera prêt.

— Bon. Voilà toujours dix francs comme acompte.

Le pâtissier remercie et le monsieur s'en va.

Bon. Maintenant, vous devez savoir que dans la même rue, au No 22, donc presque en face de mon boulanger, existait un tailleur vraiment « fashionable » ; il avait d'ailleurs fait inscrire sur sa vitrine « English Tailor ». Il est vrai qu'il y a bien un autre tailleur qui a écrit sur son étalage : « Engliche Taillères ». Enfin, passons.

Donc, mon tailleur voit entrer chez lui, vers 3 h. 1/2, le même monsieur, qui demande à voir des pantalons tout faits. Après avoir palpé soi-

gneusement les tissus, il se décide pour un superbe pantalon rayé gris et noir, et le fait envelopper.

— Combien vous dois-je ?

— Soixante-cinq francs, Monsieur, répond le tailleur, la bouche en cœur.

Le type chic fait mine d'aller à sa poche :

— Oh ! c'est incroyable, quelle distraction ! Je vous demande pardon, j'ai oublié mon portefeuille... J'ai changé tantôt de costume et je l'ai laissé dans mon autre veston.

Le tailleur prend une mine renfrognée ; un vendeur se place près de la porte. On ne la lui fait pas, n'est-ce pas ? Il en a assez lues dans les journaux, des histoires de commerçants qui se laissent filouter par des escrocs ayant soi-disant oublié leur portefeuille.

Le monsieur chic sourit légèrement et laisse tomber d'un ton désinvolte :

— Oui, je sais, vous allez évidemment me prendre pour un filou, n'est-ce pas ?

Le tailleur se récrie, proteste ; il comprend très bien qu'un oubli peut arriver à n'importe qui.

L'autre continue :

— Mais, cependant, je ne vous mens pas. D'ailleurs, j'y songe, il y a facilement moyen d'arranger les choses. J'ai justement une petite somme à toucher chez le pâtissier qui habite là-bas plus loin. Si un de ces Messieurs veut bien m'accompagner, l'argent lui sera versé immédiatement de la main à la main.

Après avoir réfléchi un instant, le tailleur accepte. Que risque-t-il, après tout ? D'ailleurs, il ira lui-même. De cette façon, il n'y a aucun danger.

On arrive chez le pâtissier.

Le type, qui portait le pantalon sous son bras, l'interroge :

— Alors, êtes-vous en mesure ?

— Presque, Monsieur. D'ailleurs, il n'est pas encore exactement 4 heures.

— Bon. Eh bien, écoutez, j'ai une lettre à déposer à la poste, ici plus loin. Je reviendrai tout à l'heure. Mais sur les 150 qui me reviennent, vous allez en compter 65 à Monsieur, qui attendra bien une minute.

« N'est-ce pas, cher Monsieur ?... fait-il en se retournant vers le tailleur.

Celui-ci, qui est tout de même un peu impressionné par la désinvolture élégante de son client, accepte et s'adressant au boulanger :

— Pour ne pas me faire perdre du temps, vous me les apporterez, n'est-ce pas, voisin ?

Le monsieur « très bien » sort, toujours avec le pantalon sous le bras.

Et cinq minutes plus tard, le pâtissier alignait devant le tailleur 65 brioches toutes chaudes.

P. B.

Inventeur. — Votre profession ?

— Inventeur.

— Ah ! Et qu'avez-vous inventé ?

— Rien encore, Mademoiselle, je cherche.

Bonne réponse. — Z. est affligé d'oreilles en éventail, ce qui lui vaut les sarcasmes de ses camarades de bureau. A la fin il se fâcha :

— Est-ce que c'est ma faute, à moi ?

Puis, visant le plus acharné de ses collègues :

— C'est vrai, j'ai les oreilles trop grandes pour un homme, mais toi, tu les as trop petites pour un âne !

Le mot suffit à le faire respecter.

La voix d'un écolier.

JAMAIS PRESSÉ

QUAND que ce soit, où que ce soit, le peuple vaudois n'est jamais pressé ; l'aisance relative à laquelle il est habitué le rend sûr de lui-même, il pense toujours : « Guérir vaut mieux que prévenir ». Quand quelqu'un sera tombé dans la rivière, on réparera le pont. Le diable ne s'est jamais aventuré à se mettre aux trousses d'un Vaudois, car il a compris qu'il y perdrait son temps. Si, dans les rues de la capitale, quelqu'un marche un peu vite, tout le monde le regarde comme un animal préhistorique. Conséquences : Chacun a déjà manqué son train à part celui d'Echallens qui rate plutôt les passagers.

Groux.

LA LEÇON DE CHIMIE

CETTAIT en 1875, à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Je faisais mon avante-dernière année de gymnase. Quelques-uns de mes maîtres avaient de moi presque une aussi bonne opinion que moi-même ; d'autres me jugeaient le plus déconcertant de leurs élèves, et je suis forcé d'avouer que j'étais, en mathématiques et en physique notamment, une parfaite nullité. D'une manière générale, les sciences ne me disaient rien, mais rien ; les langues et la littérature avaient si bien pris mon cœur que le reste n'y trouvait plus de place. Cependant mon professeur d'histoire naturelle, qui était aussi mon professeur de chimie, fondait, je ne sais trop pourquoi, sur l'apprenti-poète que j'étais, les plus brillantes espérances. Il m'avait vu, deux ou trois ans auparavant, passionné pour la botanique, enthousiasmé des mousses et des lichens, et mon herbier lui avait inspiré pour moi une sorte d'admiration attendrie.

Ma ferveur de botaniste n'avait duré qu'une saison. Je ne tardai pas à négliger les fleurs comme la trigonométrie ou l'optique. Un mauvais vers me semblait plus éloquent que la plus idéale des roses. Mon excellent professeur, savant éminent autant que médiocre pédagogue, m'avait néanmoins gardé toute sa confiance. Persuadé que j'étais supérieurement préparé, il ne m'interrogeait jamais. Mes camarades me jalouaient un peu et j'éprouvais quelque remord d'être encensé et choyé pour des mérites que je n'avais pas. Il est des remords qui ne tuent point.

Vous n'avez pas connu ce brave « père Ducret », comme nous appelions mon trop crédule ami. Très grand, très sec, le visage émacié, le teint brouillé, les yeux ardents, phthisique jusqu'au bout des ongles, il avait le feu sacré, celui-là. Il n'existant que pour ses leçons, ses collections et son laboratoire. Sa maladie l'avait rendu partial et quinteux. Il n'était pas rare qu'il fut injuste et violent. Ceux de mes condisciples qu'il n'aimait pas le redoutaient, et il les terrorisait littéralement. D'autre part, ceux auxquels il avait témoigné de la sympathie et qui, par malheur, restaient un jour bouche bée à l'une de ses questions, pouvaient faire leur deuil de son estime.

— Lang, avait-il crié à l'un d'eux, je vous croyais un aigle, vous n'êtes qu'un canard !

Or, un mercredi matin, M. Ducret nous exposa que la fin de l'année scolaire était proche et qu'il n'était pas sûr que nous eussions tous suivi, avec une suffisante application, notre premier cours de chimie organique. Nous ne nous attendions guère, ni les uns ni les autres, à cette entrée en matière comminatoire. Nous nous imaginions que l'heure se passerait en expériences commencées l'avant-veille. Tubes, cornues, bocaux étaient demeures sur une sorte de chevalet, à deux pas de la table noire, et nous comptions bien que notre professeur les ferait travailler plutôt que nous. Tous nous étions donc aussi mal armés que possible pour affronter les périls d'un interrogatoire. Moi, j'étais bien tranquille : je continuerais à bénéficier de ma réputation aussi solidement établie que déplorablement usurpée. Hélas !...

Deux élèves, trois élèves, quatre élèves, cinq élèves avaient défilé, tremblants et muets, devant la table noire. Il s'agissait d'expliquer une formule chimique, dont aucun d'entre nous n'avait conservé le plus léger souvenir.

Les bras croisés sur la poitrine, le front courroucé, la lèvre méprisante, le « père Ducret » admonesta mes camarades et leur délivra un ignominieux certificat d'ignorance. Ils baissaient la tête, humiliés, effrayés, car l'aglomérate ne manquerait pas de finir par une très mauvaise note et un dimanche de retenue. Tout à coup son attitude changea, sa voix eut des inflexions caressantes et chaleureuses. Et, en quelques phrases, il compara mes voisins de banc à ce jeune homme qui, à ce jeune homme que... Ma conscience protestait, tout bas ; je rougissais et je frissonnais, en pensant que, peut-être, j'aurais à justifier ces éloges. En effet, M. Ducret, qui me donnait volontiers mon petit nom, me dit avec un sourire :

— Montrez-leur, Virgile, à ces malheureux... Cloué à ma place, je pâlis atrocement. Mais lui, d'un ton plus affectueux encore :

— Venez !

Comment sortis-je de mon banc ? Comment arrivai-je jusqu'à la table noire ? J'étais plus mort que vif. Tout s'obscurcissait et dansait devant moi. J'aurais voulu fuir, disparaître...

— Et bien ?

D'un mouvement brusque, je saisissais un morceau de craie. Mais je n'eus pas le temps de retirer la main, que le chevalet, dont je m'étais approché sans précaution et que j'avais heurté du pied, dégringolait avec sa charge de bocaux, tubes et cornues. Pataugas ! Un vacarme de fenêtre qu'un coup de vent précipite dans la rue, toute la salle jonchée de débris de verre, emplie de vapeurs nauséabondes.

Les cheveux de M. Ducret se hérissèrent, son regard me foudroya, son bras menaçant se leva sur moi, et j'étais résigné à la plus cruelle des mortifications, quand, soudain, ses traits se détendirent, ses yeux s'apaisèrent, et, avec une tape sur l'épaule, il me congédia :

— Ce n'est rien, Virgile... Mais vous êtes trop ému... Regagnez votre place !

Le « père Ducret » mourut quelques semaines plus tard. Et, comme il n'assista pas aux examens de fin d'année, il eut jusqu'au bout l'illusion que la chimie n'avait pas de secrets pour moi.

Virgile Rossel.

Sans douleur. — Le dentiste avait dit : Sans douleur ». Mais, tu sais, ce n'est pas vrai, maman.

— Comment, mon pauvre chéri ? Il a fait mal à ta petite dent ?

— A ma dent, non. Mais il a crié quand je lui ai mordu le doigt.

Figures de chez nous.

TOUET

Il sentait le bouc.

Il sentait le bouc à une lieue à la ronde, et même plus loin, car son nom seul semblait répandre son odeur. L'art des Clermont et Fouet et autres parfumeurs serait impuissant à doser les essences assez diversement pour distiller le... parfum. Touet : c'était une odeur où il y avait, savamment mélangées, celles de l'écurie, celle du fumier, de la soupe aux poireaux, de la fumée, du rogomme de pipe, de la crasse et de l'ail, avec une pointe dominante des senteurs que dégage cet animal honni chez les descendants d'Israël.. Le samedi, quand il descendait à la boulangerie, Madame Hector était obligée d'aérer son magasin une heure durant, faute de quoi tous les clients auraient pris la fuite. Le facteur se serrait le nez entre le pouce et l'index avant d'entrer ouvrir sa porte ; et, quand les demoiselles du C. S. F. A. montaient à leur chalet de la Perrassaz, elles faisaient un grand détour pour ne pas, en passant vers sa maison, défunter d'asphyxie.

« Touet », heureusement, gîtait seul dans une maison foraine au-dessus du village, quelque part à la Vallée. Avec « Baron », « Moutiou » et « la Béguette », il formait une fameuse équipe, avec cette différence cependant que « Touet » possédait un domaine et une petite fortune, tandis que les autres étaient de pauvres bougres de l'asile communal ; une jolie fortune, qui a fait des heureux après sa mort.

« Touet » n'était jamais pressé. Il allait lentement, sa sache de pains sur l'épaule. Il parlait lentement. Il fumait lentement. Il ne commençait jamais ses foins qu'au mois de septembre, quand tous les autres paysans avaient, dès longtemps, fini les leurs. Aussi, quel foin il récoltait ! maigres andains d'éteules desséchées sur les « râpes » pierreuses. Et quel bétail ce fourrage nourrissait ! un bœuf, qui n'avait que la tête, un veau haut sur pattes, une chèvre étique...

Il n'y avait que le « Gemmi » qui put « tenir » chez « Touet » comme faucheur. Quelle cuisine le patron apprétait ! Et ce ménage, cette vaisselle ! dans une maison de vieux garçon où aucune femme n'avait passé le torchon depuis au moins un quart de siècle.

Un jour, « Touet », voulant régaler son faucheur :

— Demain, pour dîner, il y aura du poisson,